

PRÉFACE

L'enseignement du style a une importance considérable, aussi les programmes de 1882 lui ont-ils donné un caractère obligatoire : Il serait même à désirer que l'exercice quotidien de la rédaction rentrât dans les habitudes scolaires. Dès que les enfants ont sept ou huit ans, ils peuvent commencer les leçons de style. Il faut apprendre à écrire aux tout jeunes écoliers, comme on leur a appris à marcher, c'est-à-dire par des exercices faciles et fréquents, leur donnant des sujets simples, intéressants, et n'exigeant d'abord que des phrases correctes.

Un sujet de rédaction est tout à la fois un devoir d'orthographe, d'écriture, de grammaire et de style, c'est-à-dire que le maître doit exiger l'orthographe, relativement à la force des élèves, l'écriture lisible, propre et nette, l'application des règles grammaticales et enfin le style. La correction embrasse les impropriétés d'expression, les idées fausses, les écarts d'imagination, le défaut de lien entre les pensées, les fautes contre la grammaire, les tournures triviales, etc.

Les élèves doivent aussi éviter les répétitions de mots, les redondances vagues, les phrases chargées de *qui*, de *que*, de *car*, de *parce que*; les expressions : *puis*, *ensuite*, *chose*; l'emploi fréquent des différents temps des verbes *faire*, *aller*, *être*, *avoir*, *dire*.

Au commencement, on s'attache à relever les fautes les plus grossières, celles que les élèves peuvent comprendre et éviter, réservant à plus tard de signaler toutes les défauts contraires à l'élégance et à l'harmonie du style.